

Paris, le 6 février 2020
N° 957

Taux d'agents publics en grève, à 13 heures, pour le mouvement national du 6 février 2020

Au regard des données remontées de l'ensemble des services publics à 12 heures, le taux d'agents publics de l'Etat en grève est de :

- **2,79 % dans la fonction publique de l'Etat** [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (3,44 %), dans les ministères hors Education nationale (1,14%) et chez les exploitants publics (1,03 %)];
- **0,4 % dans la fonction publique territoriale**
- **1,6 % dans la fonction publique hospitalière** (comprenant 0,6 % d'agents grévistes et absents, et 1 % d'agents grévistes réquisitionnés)

Rapportés aux effectifs d'agents publics par versant, **le taux de grévistes dans la fonction publique est de 1,5 %.**

Ces éléments seront actualisés à 18 heures.

Contact presse :

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semcp@cabinets.finances.gouv.fr



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux